

**EXPOSE du PROFESSEUR KAPET de BANA  
sur LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE  
L'HOMME et des PEUPLES aux militants de la LIGUE  
FRANCAISE DES DROITS DE L'HOMME**

**Palais de la Mutualité – 21 février 1989 -**

**METHODOLOGIE DES DROITS  
DE L'HOMME ET DES PEUPLES**

**(recherches comparatives institutionnelles)**

**CONNAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES**

**QUELS DROITS DE L'HOMME POUR LES PEUPLES D'AFRIQUE ET COMMENT SONT-ILS APPLICABLES ?**

- les droits de l'Homme interpellent aussi bien les individus, les groupes sociaux, les peuples que les pouvoirs de tout ordre.
- L'Homme n'a pas choisi de vivre en société pour se trouver plus mal que précédemment, ni pour avoir moins de droits que précédemment, mais pour être plus assuré de ses droits.

En effet, les droits naturels ne sont-ils pas les fondements des droits civils de l'Homme et des Peuples ?

On devrait toujours insister sur le fait que la connaissance des droits de l'Homme est la première condition de leur respect.

C'est le but de notre recherche et de cette étude dont le plan suit :

1) Présentation de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et analyse des modalités d'application :

- historique de la Charte,
- les circonstances de son élaboration,
- les différents courants divergents et convergents,
- les acteurs des travaux préparatoires,
- l'adoption, la signature et la ratification par les états membres.
  - a) la précarité de la protection nationale des Droits de l'Homme :
    - en Afrique, le concept africain des Droits de l'Homme et des Peuples.
    - La vision religieuse des Droits de l'Homme

- droits de l'Homme et droits des sociétés traditionnelles africaines.
- Droits de l'Homme et droits des citoyens en Afrique.
- b) la nécessité de la protection internationale des Droits de l'Homme.

## 2) Les Droits de l'Homme, produits de l'Histoire, héritage et potentialités

- Le concept des Droits de l'Homme dans les principales doctrines philosophiques.
- Influence des autres déclarations, Chartes, Pactes, Conventions pour la protection internationale et régionale des Droits de l'Homme et des Peuples.
- La Charte anglaise de 1272.
- La Déclaration américaine de 1776.
- La Déclaration française de 1789.
- La Déclaration russe de 1917.
- La Déclaration Universelle des Nations Unies de 1948.
- La Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950.
- La Charte islamique des Droits de l'Homme de 1960.
- Le Statut de la commission inter-américaine des Droits de l'Homme de 1960.

## 3) Les causes et les conséquences sociales, politiques et économiques des violations des Droits de l'Homme sur les populations d'Afrique.

- Instabilité sociale.
- Coup d'état militaire.
- Déstabilisation des plans de développement.
- Impossibilité de démarrage économique.
- Arrêt du progrès social.
- Dictature des partis uniques.
- Anarchie politique (vide institutionnel, empirisme ou pragmatisme endémique ankylosant).

## 4) Les conditions et les moyens d'application des Droits de l'Homme et la pratique de la démocratie en Afrique

- Education aux Droits de l'Homme
  - formation des éducateurs spécialisés dans l'enseignement des Droits de l'Homme.
- Edition, diffusion et recherche de Droits de l'Homme et des Peuples.
- Information et sensibilisation.

Kapet de BANA  
Chercheur en Sciences Sociales  
Droit Comparé et Droits de l'Homme.